

L'accueil jeunes de la ville de Genlis est ouvert aux genlissiens et extérieurs âgés de **11 ans révolus à 18 ans en accès libre.**

L'accueil jeunes est gratuit. Seule la carte d'adhésion au centre social et le dossier complet sont exigés. Un supplément peut être demandé pour les sorties. Dans ce cas, une autorisation parentale sera nécessaire indiquant le tarif et les horaires de la sortie.

Les jeunes sont accueillis par un animateur.

En accueil libre, les jeunes peuvent aller et venir selon leurs désirs de l'ouverture à la fermeture. Par conséquent, les animateurs ne sont pas responsables en cas de sortie de votre enfant.

Le jeune, bien que libre de ses mouvements, doit s'engager à respecter les activités des autres, le matériel, la structure, le personnel ...

L'accueil est composé d'une salle multimédia et d'une salle ados, où les jeunes peuvent se retrouver autour d'un jeu, écouter de la musique, discuter avec les animateurs, surfer sur Internet, jouer aux jeux vidéo sous le contrôle d'un animateur ou encore monter des projets (camps ...).

Particularité : les 11-13 ans peuvent être accueillis selon deux modalités :

- soit en accueil de loisirs « classique » payant avec inscription préalable (voir conditions **et tarifs de l'accueil de loisirs**).
- soit en accueil libre gratuit (décrit sur cette brochure)

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL JEUNES :

Salle multimédia : du mardi au jeudi de 16h30 à 18h ; et le samedi de 13h30 à 18h

Salle ados : le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h

Pendant les vacances, un planning affiché au centre social détermine les horaires d'ouverture.

NB : en cas d'absence de l'animateur, les jeunes s'engagent à rester dans leur salle en autonomie dans le respect du règlement. Un adulte sera toujours présent dans la structure mais hors de la salle ados.

✂ **Si vous autorisez votre enfant âgé de plus de 11 ans à participer à l'accueil jeunes... de l'Espace Coluche, veuillez remplir un dossier complet + cette autorisation.**

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant
....., l'autorise à fréquenter l'accueil jeunes aux conditions
précitées (salle ados + salle multimédia)

A....., le.....

Signature du représentant légal

Signature du jeune